ÉTUDE DE CAS

COGEP se développe avec Nutanix

En forte croissance, le cabinet de conseil, d'audit et d'expertise comptable avait besoin d'une solution d'infrastructure flexible capable de monter en charge facilement pour accompagner son développement. Il a choisi Nutanix.

SECTEUR

- Activités comptables

DÉFIS

- Monter en charge
- S'adapter à la croissance rapide du Groupe

SOLUTIONS

- Acropolis (AOS)
- Prism

AVANTAGES

- Simplicité d'administration
- Résilience de l'infrastructure
- Support efficace et très réactif

Cabinet de conseil, d'audit et d'expertise comptable pluridisciplinaire, COGEP a développé des expertises financières, juridiques, sociales et spécialisées pour fournir un accompagnement global aux entreprises et aux entrepreneurs. Il est aujourd'hui le 10e cabinet de France et réalise plus de 100 millions de chiffre d'affaires. Au cours de ces dernières années, le groupe a considérablement grossi : de 50 collaborateurs en 2004, il est passé à 1 600 en 2020, avec une accélération des recrutements particulièrement marquée sur les deux dernières années. Avec 110 bureaux implantés partout en France, le cabinet est aussi présent à l'international à travers le réseau HLB International qui œuvre sur les 5 continents.

> « Après cinq ans d'évolutions, Nutanix reste toujours la solution la plus simple à administrer et la plus résiliente avec un support très réactif qui reste à vos côtés jusqu'à la résolution définitive du problème ».
>
> – Mathieu Caraty, Responsable infrastructure et sécurité de COGEP

LE CONTEXTE

Face à un tel développement, réalisé surtout par croissance externe, la société se devait de disposer d'un système d'information très souple afin de pouvoir intégrer rapidement les actifs des cabinets rachetés. Elle a ainsi adopté très tôt le stockage virtualisé pour gagner en flexibilité. Hébergée au siège de la société situé à Saint-

©2021 Nutanix, Inc. Tous droits réservés

Doulchard près de Bourges (18), l'infrastructure reposait sur deux clusters en mode actif/actif dans deux salles distantes. Mais, en 2015, son infrastructure arrivait à saturation.

À cette occasion, COGEP hésite entre conserver la même solution, mais avec plus de puissance ou aller vers quelque chose de totalement nouveau. Après comparaison des solutions du marché, elle opte finalement pour la simplicité de l'hyperconvergence selon Nutanix. « Notre architecture restait très décentralisée, précise Mathieu Caraty, Responsable infrastructure et sécurité de COGEP. Chaque site du groupe disposait de ses propres serveurs avec quelques applications en central. Mais nous savions déjà à l'époque que nous voulions aller vers plus de centralisation. Il nous fallait donc une solution capable de monter en charge facilement pour accompagner cette évolution et notre croissance ».

LA SOLUTION

Nutanix était aussi à l'époque la seule solution d'hyperconvergence capable de gérer correctement l'hyperviseur choisi par le groupe (Hyper-V). En 2015, COGEP a donc remplacé son existant par deux clusters Nutanix de trois nœuds en mode actif/actif et fait l'acquisition d'un troisième cluster (également de trois nœuds) destiné à la mise en œuvre d'un PRA. Après avoir migré ses 50 VM, le cabinet a ensuite entamé son chantier de centralisation en commençant par un logiciel de paie.

En 2018, il poursuit son projet avec le déploiement d'un logiciel de comptabilité agricole. Il fait à cette occasion l'achat de quatre nouveaux nœuds Nutanix. Au passage, il abandonne son projet de PRA et redistribue les nœuds acquis en 2015 dans ses clusters en production. « Nous sommes ainsi passés à deux clusters de 7 et 6 nœuds, l'idée du PRA ayant été abandonnée en partie à cause du déménagement de notre système d'information, explique Mathieu Caraty. La couverture réseau de Saint-Doulchard est limitée et pour avoir de la redondance électrique, de bons débits et de la haute disponibilité, nous aurions dû investir lourdement. Nous avons préféré déporter notre système d'information vers les datacenters d'Equinix, les garanties apportées par l'opérateur rendant le PRA inutile ».

ET DEMAIN ?

En 2020, COGEP a encore fait évoluer son existant, remplaçant ses nœuds de 2015 arrivés en fin de support par de nouveaux nœuds Nutanix. Aujourd'hui, le cabinet compte quelque 150 VM et la migration commencée en septembre devrait être terminée d'ici la fin de l'année. Après l'acquisition d'un nouveau cabinet à Marseille, COGEP a aussi changé d'hyperviseur, mais pas de solution d'infrastructure. « À chaque grande étape, nous avons remis le choix Nutanix en question et à chaque fois nous avons resigné pour un tour. De fait, même aujourd'hui alors que nous ne sommes plus contraints par notre hyperviseur, Nutanix reste la solution la plus simple à administrer et la plus résiliente avec un support très réactif qui reste à vos côtés jusqu'à la résolution définitive du problème », déclare Mathieu Caraty. À cela, il faut encore ajouter une dernière raison : AHV est en passe de couvrir les besoins des clusters étendus de COGEP et le cabinet pourrait bien changer une nouvelle fois d'hyperviseur au profit de celui de Nutanix pour gagner en simplicité et faire quelques économies au passage.

LE MOT DU PRESTATAIRE

« Le système d'information de Cogep a connu ses cinq dernières années de nombreux changements stratégiques : Externalisation, changement d'hyperviseur, plan de reprise d'activité. Nutanix a su rendre leur infrastructure invisible, et apporter des réponses pertinentes à toutes les contraintes soulevées par ses évolutions. »

Franck Lavroff, IT business manager, Orange Business Services

NUTANIX™
YOUR ENTERPRISE CLOUD

T. +33 (0)1 82 88 15 90
contact-france@nutanix.com | www.nutanix.fr | @NutanixFrance

©2021 Nutanix, Inc. Tous droits réservés. Nutanix, le logo Nutanix et tous les noms de produits et services mentionnés dans le présent document sont des marques déposées ou des marques de commerce de Nutanix inc. aux États-Unis et dans d'autres pays. Toutes les autres marques de commerce mentionnées dans le présent document le sont à des fins d'identification seulement et peuvent être des marques de commerce de leurs détenteurs respectifs.